
INSTITUT IMPÉRIAL DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE.

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 24 AOÛT 1854.

PRÉSIDÉE PAR M. LE COMTE DE SALVANDY, DIRECTEUR.

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

PRIX DE POÉSIE.

L'Académie avait remis au concours, pour sujet d'un prix de poésie à décerner en 1854, *l'Acropole d'Athènes*.

Le prix a été décerné à Madame *Louise COLET*, auteur de la pièce de vers inscrite sous le n° 42, et portant pour épigraphe :

Ancient of days! August Athena! Where
Where are thy men of might? Thy grand in soul?
Gone glimmering thro' the dream of things that were...

LORD BYRON (*Child Harold*).

Six médailles de *mille francs* chacune aux personnes ci-après nommées, savoir :

A *Marie* BOURDET, domiciliée à Navarrenx, département des Basses-Pyrénées.

A *Marie* DOGIMONT, domiciliée à Rœux, département du Pas-de-Calais.

A *Anne* TREPSAT, domiciliée à Aurillac, département du Cantal.

A *Joséphine-Hortense* DE VAUGRIGNEUSE, domiciliée à Bécherel, département d'Ille-et-Vilaine.

A demoiselle BAUMONT, domiciliée à Boulogne-sur-Mer, département du Pas-de-Calais.

A *Louis-Auguste* LE CHEVALLIER, domicilié au Havre, département de la Seine-Inférieure.

Dix-sept médailles de *cing cents francs* aux personnes ci-après nommées, savoir :

A *Marguerite* JACQUOT, domiciliée à Sapois, département des Vosges.

A *Peyronne* MARÉCHAL, domiciliée à Paris, rue de la Grande-Chaumière, n° 8, XI^e arrondissement.

A *Victoire* ROULIN, domiciliée au Pecq, département de Seine-et-Oise.

A *Marie* BÉNEZET, domiciliée à Montsalvy, département du Cantal.

A *Thérèse* COLLIN, veuve MODOT, domiciliée à Saint-Maurice-sur-Vingeanne, département de la Côte-d'Or.

PRIX DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES
AUX MOEURS.

L'Académie française a décerné deux prix de *deux mille cinq cents francs* chacun :

A M. l'abbé A. GRATRY, auteur d'un ouvrage intitulé : *Philosophie. — De la connaissance de Dieu.*

A M. Jules SIMON, auteur d'un ouvrage intitulé : *Le Devoir.*

Un prix de *deux mille francs* :

A M. DE BEAUCHESNE, auteur d'un ouvrage intitulé : *Louis XVII, sa vie, son agonie, sa mort.*

Cinq médailles de *quinze cents francs* chacune :

A M. Amédée FIÉURY, auteur d'un ouvrage intitulé : *Saint Paul et Sénèque, recherches sur les rapports du philosophe avec l'apôtre.*

A M. Louis RATISBONNE, auteur de la *Traduction en vers français* de l'Enfer du Dante.

A M. F. T. PERRENS, auteur de l'ouvrage intitulé : *Jérôme Savonarole, sa vie, ses prédications, ses écrits.*

A M. Pierre CLÉMENT, auteur d'un ouvrage intitulé : *Jacques Cœur et Charles VII, ou la France au XV^e siècle.*

A M. Léon FEUGÈRE, auteur de l'*Essai sur la vie et les ouvrages de Henri Estienne.*

(41)

Landry en faveur d'un écrivain ou d'un artiste, a été cette année, dans les conditions de la fondation, décerné par l'Académie française à M. LÉCONTE DE LISLE, auteur d'un livre de poésie intitulé : *Poèmes antiques*.

PRIX FONDÉ PAR M. LAMBERT.

L'Académie a décidé que la récompense honorifique fondée par feu M. Lambert, pour être annuellement attribuée, soit à un homme de lettres connu par d'honorables travaux, soit à sa veuve, était décernée cette année à madame veuve SOUVESTRE.
